

Sommaire

Message du Maire	2
Extraits du Conseil municipal	3
Agenda 21	7
Projets en cours	12
Communauté de communes	14
Vie du Village	17
Ecole de Chevrier	20
Brèves Communales	21
MJC	23
UP : « Conférence CERN »	27
Infos	28
Environnement	30

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h
Tél : 04.50.04.35.77. / Fax : 04.50.04.27.63.
Email : mairievulbens@orange.fr
www.vulbens.fr

La Poste

Du lundi au vendredi de 14 h 15 à 18 h 30 Levée : 15 h
Samedi de 9 h à 12 h Levée : 11 h
Tél. : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL vous reçoit sur rendez-vous
(04.50.49.49.50.) en mairie de VULBENS, le 2^{ème} et le 4^{ème}
mardi du mois, de 14h à 16h.

Déchetterie

***De novembre à février**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h à 17 h 30

***De mars à octobre**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 18 h

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter
le gardien au 04.50.04.64.08.**

URGENCES

Pompiers : 18 S.M.U.R. : 15
Gendarmerie : 04.50.04.33.55.
Centre anti-poison : 04.72.11.69.11.

Premier bilan



En ce début d'été 2011, nous voici déjà à mi-mandat. Comme le temps passe vite ! Avec l'ensemble du Conseil Municipal il nous a semblé intéressant de faire un bilan entre les engagements que nous avons pris, ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. Les plus conservateurs d'entre vous auront gardé notre profession de foi. Pour mémoire, nous nous étions engagés sur :

- **L'environnement** : il s'agissait de le préserver en apportant des services à la population. Ainsi, nous avons réalisé un Agenda 21, réhabilité le secteur de la Planche, entretenu nos fossés et notre éclairage public. Signalons l'aide à l'épicerie multiservice locale et au cabinet médical qui cherche encore son médecin.
- **Protection du territoire** : nous n'avons pas touché au PLU, qui structure de manière claire et précise notre commune. Nous avons mis en place la zone agricole protégée qui délimite la frontière entre l'agricole et l'urbain. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention chacun des permis déposés afin de conserver une cohérence d'habitation sur notre bourg. La forêt fait l'objet d'une attention particulière en étant entretenue.
- **Aménagement** : les travaux de l'entrée de Faramaz ont débuté avec la déviation de la Vy Bochenay ; nous en profitons pour renouveler la colonne d'eau usagée. Ces travaux de sécurisation devraient être terminés d'ici la fin de l'année.
- **Réseaux** : comme je viens de vous le dire, nous portons une attention minutieuse à notre réseau d'eau. Le forage des Pommiers fonctionne parfaitement. Nous réparons les fuites... Côté assainissement, cet automne, voire au début de l'hiver, la Communauté de communes procèdera au raccordement du bas de Faramaz au réseau communautaire.
- **Equipements communaux** : non seulement nous avons poursuivi notre réflexion mais nous réalisons des outils très importants, modernes et pérennes pour notre commune. Un nouveau groupe scolaire sera ouvert pour la rentrée 2012. Début septembre, commence la construction de véritables ateliers municipaux. Il nous restera la Mairie à rénover : la réflexion est à son début avec quelques pistes.
- **Vie associative** : nous avons maintenu et nous suivons de très près nos associations locales : MJC, troupes de théâtres, association de parents d'élèves, foot de Valleiry. Nous avons soutenu des initiatives dont nous pouvons nous féliciter : les jeunes avec « Pourquoi-Pas ? » savent que nous sommes à leurs côtés. La fantastique équipe de « Vulbens en fête » a repris l'organisation de la fête du village, nous travaillons ensemble ! L'association des Pompiers organisera un vide grenier automnal...
- **Vie sociale** : nous sommes sur le pont pour nous occuper des jeunes (crèches, garderie) mais aussi des moins jeunes, en aidant l'association d'aide à domicile rural «ADMR» qui prend en charge nos aînés. Aînés que nous recevons chaque année lors du traditionnel repas du CCAS.
- **Communication** : notre souci permanent est d'être à votre écoute, de dialoguer, de vous informer via notre site internet : www.vulbens.fr et par le biais de nos lettres et bulletins.

Voici un petit bilan non exhaustif de nos actions. Nous travaillons beaucoup et nous espérons que nous répondons à vos attentes. Encore quelques mots pour vous dire que nous avons été en difficulté avec l'arrêt simultané de nos 3 agents techniques. Vous l'avez peut être remarqué... Nous leur souhaitons un bon rétablissement et nous accueillons avec plaisir Guillaume et Ludovic, venus en renfort.

J'en profite aussi pour vous rappeler que le bien vivre ensemble c'est prendre en considération autrui en respectant les consignes contre le bruit et les feux : attention aux horaires règlementaires, notamment le dimanche ou fêtes tardives dans la nuit... Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances pour ceux qui ont la chance d'en prendre.



Votre Maire, Frédéric BUDAN

Extraits du Conseil municipal du 18 mai 2011

I. Suite à l'enquête publique de février relative à la modification du PLU, ladite modification n°2 du PLU est approuvée.

II. Rachat anticipé des terrains portés par l'EPF 74

Le 17 juin 2009, le C.M. approuvait par convention de portage par l'EPF 74 l'acquisition et restitution du bien suivant :

Section	N° cadastral	Situation	Surface
B	421	LE CARROZ	31a 50ca
B	422	LE CARROZ	90a 21ca
ZD	16	LA BATTOIR	1ha 35a 83ca
ZD	40	LA GALERE	1ha 11a 38ca

L'acte d'achat par l'EPF 74 du 6 avril 2010 fixait la valeur des biens à 825 941,56 € ; la fin du portage arrivant à terme le 5 avril 2014 ;

Vu l'avancée du projet d'aménagement du tènement urbanisable sur les parcelles B 421 et B 422 permettant la réalisation de logements intermédiaires ; le Conseil Municipal approuve l'acquisition anticipée des parcelles ci avant mentionnées et l'interruption de la mission de portage de l'EPF 74, afin de concrétiser son projet et par conséquent accepte l'acte d'achat à établir selon la valeur citée et à rembourser tous les frais correspondants au temps de portage.

III. Compromis de vente à Jean Cœur Promotion

Le projet d'urbanisation de la zone Sous le Carroz sur les terrains nommés ci-dessus prévoit la construction de 63 logements intermédiaires de type petit collectif et individuel groupé, à coûts maîtrisés. La réflexion porte sur l'ensemble de l'aménagement notamment paysager puisqu'il s'agira d'un nouveau quartier qui doit être intégré parfaitement à la vie du village.

Afin de permettre à Jean Cœur de monter son projet financier, un compromis de vente sera signé selon ces caractéristiques

- Vente des parcelles B 421 et B 422 d'une surface de 12 171 m² au prix de 1 150 000 €
- Réalisation d'une place qui sera rétrocédée au domaine public de la commune pour un montant compris entre 150 000 € et 160 000 €
- Environ 63 logements et 2 commerces pour une SHON de 5000 m² (+ou - 10%)
- Coût de vente des logements entre 2700 €/m² et 3200 €/m²
- Clause anti-spéculative.

IV. Attribution du marché de travaux / Construction du nouveau groupe scolaire

Un marché à procédure adaptée a été lancé, un avis public à concurrence a été publié le 7 avril 2011, avec une date de réception des offres fixée au 3 mai 2011 à midi. La commission d'analyse des offres s'est réunie le 3 mai 2011 à 14h et le 17 mai 2011 à 15h afin d'étudier les 94 offres reçues.

Le marché de construction du nouveau groupe scolaire est attribué aux entreprises suivantes :

LOT		ENTREPRISE	MONTANT HT
Lot 01	Terrassement Voiries Réseaux Divers	BESSON SA	159 536.83 €
Lot 02	Fondations spéciales – Colonnes ballastées	KELLER FONDATIONS	93 775.00 €
Lot 03	Gros œuvre Démolition	ALLEGRO SA	846 552.87 €
Lot 04	Charpente - Couverture – Cuivrierie	CHARPENTE RENOV'	282 000.00 €
Lot 05	Etanchéité	ERIC	67 900.00 €
Lot 06	Menuiseries extérieures aluminium	ALP'VERRE	215 000.00 €
Lot 07	Occultations BSO	ALP'VERRE	50 000.00 €
Lot 08	Revêtement de façade – Isolation extérieure	IPF	62 511.66 €
Lot 09	Enduit monocouche	DORREGO	37 828.50 €
Lot 10	Serrurerie menuiserie métallique	GIE DEBROUX	153 573.20 €
Lot 11	Menuiseries intérieures – Agencement	BOUVIER	455 208.60 €
Lot 12	Cloisons - doublages - faux plafonds plâtre	PONCET CONFORT	96 197.81 €
Lot 13	Faux plafonds démontables	SPCP	18 000.00 €
Lot 14	Peinture et revêtements muraux	PONCET CONFORT	65 420.82 €
Lot 15	Sols souples	CONTIN	58 400.00 €
Lot 16	Carrelage faïence	CHAMEAU ALEXIS	56 376.56 €
Lot 17	Aménagements extérieurs	SAEV	318 983.70 €
Lot 18	Espaces verts	SAEV	87 267.70 €
Lot 19	Enrobés	SCREG	18 919.40 €
Lot 20	Chauffage - sanitaires – Vmc	VENTIMECA AQUATAIR	475 910.04 €
Lot 21	Courants forts - Courants faibles	GRANDCHAMP SARL	230 831.21 €
Lot 22	Cuisine	CUNY PROFESSIONNEL	46 000.00 €
Lot 23	Ascenseur	KONE	21 900.00 €

3 918 093.90 €

Extraits du Conseil municipal du 18 mai 2011

V. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre / Travaux Faramaz

❖ La commune doit faire appel à un maître d'œuvre pour ses travaux de réseau d'eau et d'aménagement de Faramaz, 3 cabinets ont été consultés :

Montant estimé des travaux	Montant des taux de rémunération		
	VOREDI	PROFILS ETUDES	MONTMASSON
De 0 € à 50 000 €	9%	3 800 € HT	S'excuse de pouvoir répondre en raison charge de travail
De 50 001 à 100 000 €	8.5%	7.6%	
De 100 001 € à 500 000 €	7%	6.9%	
Supérieur à 500 000 €	6.5%	6.2 %	

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet Profils Etudes

❖ Attribution du marché travaux / Aménagement La Vy du Crêt

Marché à procédure adaptée. Un avis d'appel à la concurrence a été publié le 19 avril 2011 avec une date limite de réception des offres fixée au 12 mai 2011 à midi.

Les entreprises suivantes se sont excusées de ne pas pouvoir proposer d'offre : BARBAZ TP, GUELPA, GRAMARI, CECCON.

Les entreprises suivantes ont donné réponse :

- EIFFAGE : 176 496,55 € HT
- FAMY : 221 805,50 € HT
- EUROVIA : 210 598,05 € HT.

Attribution à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 176 496,55 € HT.

VI. Avenant SYANE / complément de la tranche 4 déjà réalisée

Avenant n°2 : pose de deux lampadaires supplémentaires d'un montant global estimé à : 7 767 € avec une participation financière communale s'élevant à : 4 616 € et des frais généraux s'élevant à : 230 €.

Afin de permettre au syndicat cette réalisation, le plan de financement approuvé se définit ainsi :

80% du montant des frais généraux soit 186 €, 80 % du montant prévisionnel des travaux soit 3 693 € . Le solde sera régularisé lors du décompte définitif après réalisation

VII. Emprunts / Construction groupe scolaire

Seule la Caisse d'Épargne a accepté d'entrer en matière. Il est donc prévu deux emprunts échelonnés dans le temps avec des phases de mobilisation des fonds et un crédit relais pour la tva qui sera remboursée au moment du versement à la commune du FCTVA.

A) Emprunt d'un montant de 2 000 000 €, deux millions d'euros, indexé sur le taux du Livret A, à échéances annuelles, auquel s'ajoute une marge de 1,35 points dont le remboursement s'effectuera en 25 ans.

Le remboursement du prêt s'effectuera à échéances annuelles.

La phase de mobilisation des fonds se terminera au plus tard le 25 février 2012.

Le capital s'amortit de manière progressive. Les intérêts sont calculés sur la base du nombre exact de jours. Le prêt bénéficie d'une option de passage à taux fixe en cours de vie du Prêt.

La commission d'engagement s'élève à 1500 euros.

B) Emprunt d'un montant de 1 500 000 €, un million cinq cent mille euros, indexé sur le taux du Livret A, à échéances annuelles, auquel s'ajoute une marge de 1.35 points dont le remboursement s'effectuera en 25 ans. Le remboursement du prêt s'effectuera à échéances annuelles.

La phase de mobilisation des fonds se terminera au plus tard le 25 janvier 2013.

Le capital s'amortit de manière progressive. Les intérêts sont calculés sur la base du nombre exact de jours. Le prêt bénéficie d'une option de passage à taux fixe en cours de vie du Prêt.

La commission d'engagement s'élève à 1500 euros.

C) Crédit relais d'un montant de 700 000 euros, set cents mille euros

Avec une marge de 0.75 % appliquée à l'index EURIBOR 3 mois (trimestrielles) et dont le remboursement du capital s'effectuera « In Fine » au plus tard dans 36 mois.

Extraits du Conseil municipal du 18 mai 2011

VIII. Emprunt / Travaux eau et voirie Faramaz

Emprunt auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 400 000 €, quatre cent mille euros, indexé sur le taux du Livret A, à échéances annuelles, auquel s'ajoute une marge de 1.35 points dont le remboursement s'effectuera en 15 ans. Le remboursement du prêt s'effectuera à échéances annuelles.

La phase de mobilisation des fonds se terminera au plus tard le 25 octobre 2012.

Le capital s'amortit de manière progressive. Les intérêts sont calculés sur la base du nombre exact de jour.

Le prêt bénéficie d'une option de passage à taux fixe en cours de vie du Prêt sans indemnités.

La commission d'engagement s'élève à 400 euros.

IX. Subvention de fonctionnement MJC / Ouverture de crédit

Afin de financer ses postes permanents notamment avec l'embauche d'une personne, La MJC sollicite une participation de la commune de 14 075 €.(demande faite après le vote du budget)Celle-ci indique que ses activités proposées sont budgétairement équilibrées, mise à part le volet petite enfance, déficitaire de 70 000 €. Celle-ci est accordée pour la somme de 14 075 €

Les 9 Maires des communes du Vuache ont également approuvé l'attribution d'un budget culturel permettant la venue d'artistes nationaux en plus de nos spectacles locaux.

X. Echanges de terrains avec succession PARIS

Annule et remplace la délibération du 09/09/09, même objet

Echange de la parcelle A 1415 de 1174 m², propriété de la succession PARIS à Faramaz, grevée de l'emplacement réservé n°13 au PLU de VULBENS pour aménagement de l'entrée est du bourg

contre 34 m² cédés sur le domaine public, devant la maison de Mme PARIS située place de l'église, nécessaire au bon fonctionnement du stationnement dans le secteur, et d'une parcelle de 900 m² prise sur le terrain communal cadastré ZK 26, à viabiliser par la commune dans les 5 ans à dater de la signature de l'acte. Echange fait à valeur équivalente, les terrains étant estimés à 100 000 €.

XI. Echange de terrains avec Maurice LION

suite à l'échange avec la succession PARIS, un nouvel échange sera réalisé avec Maurice LION : Sur sa parcelle cadastrée A 1416, Maurice LION cède à la commune la parcelle nouvellement numérotée A 2264, d'une surface de 432 m². Sur sa parcelle cadastrée A 1415, la commune de VULBENS cède la parcelle nouvellement numérotée A 2262 d'une surface de 144 m². Et sur sa parcelle cadastrée A 1417, la commune de VULBENS cède la parcelle nouvellement numérotée A 2130 d'une surface de 288 m².

Echange fait m² contre m² à valeur équivalente, les terrains étant estimés à 36 800 €.

XII. Informations

•Urbanisme

•La commission communale des impôts directs va collaborer avec la commission urbanisme afin de redéfinir les locaux de référence de la commune qui servent de base aux taxes foncières.

•De nombreuses demandes d'installation sur la zone des Chavannoux sont reçues

•Conséquences de la réforme du Grenelle II: densification des territoires et maîtrise des énergies, normes antisismiques, ces nouvelles normes seront imposées aux SCOT et par conséquent aux PLU

•Travaux

•Suite aux travaux d'assainissement de la Communauté de communes du Genevois, une réfection du chemin de Cologny a été réalisée mais certains bords de champ sont à refaire. Sur le chemin des Ratelleries, tous les trous seront repris.

•L'exploitation de la carrière a pris du retard en raison d'un blocage de la part de la DRAC qui tarde à autoriser les travaux de déviation de la maison SICAULT malgré l'étude d'impact demandée et réalisée. En outre, la qualité des matériaux extraits est inférieure aux prévisions ; si cela devait se confirmer sur la totalité du terrain, il est probable que l'exploitation se terminera plus rapidement que prévu.

•Intercommunalité

De grands débats ont lieu actuellement sur l'avenir de notre territoire, aussi bien dans le cadre de la commission départementale de coopération intercommunale par laquelle l'Etat veut réduire le nombre de syndicats et intégrer toutes les communes dans une intercommunalité, qu'au niveau du projet de territoire genevois.

S'agissant de nos syndicats, il est proposé de fusionner le SIAV avec le SIPCIV. Le syndicat mixte du Salève garderait son territoire de compétence qui est bien distinct de celui du Vuache.

•La Poste

Le Directeur local de La Poste a fait savoir qu'à partir de cet été, notre bureau ne serait plus ouvert que de 14h à 17h sur 4 jours. Le Conseil s'y oppose fermement et s'engage à tout mettre en œuvre pour contrer cette chronique d'une mort annoncée.

Extraits du Conseil municipal du 14 juin 2011

I. Coupes de bois ONF pour l'exercice 2011

Proposition : mise en vente des coupes proposées en dispositif «vente groupée »avec mise à disposition des bois sur pied ; bilan prévisionnel de la recette : 9 950,65€. La proposition est acceptée et la convention sera signée dans ce sens.

II. Adhésion PEFC Rhône Alpes / Certification forestière

Organisme de certification des produits issus des forêts communales pour apporter les garanties demandées concernant la qualité de la gestion durable. Dans cet esprit, il s'agit d'une politique à porter au crédit de l'Agenda 21 communal. Engagement : Adhésion de 5 ans, respect du cahier des charges, faciliter la mission de PEFC, apporter les mesures correctives, doter la forêt d'un document de gestion , rendre publique l'adhésion. Cotisation : 47,31€ pour 5 ans Adhésion acceptée.

III. SDCI 74 (schéma départemental de coopération intercommunale basé sur les réformes)

➤ **Projet 1** : fusion des 2 syndicats du Vuache avec le syndicat du Salève : dans la mesure où ce projet semble déconnecté des projets de territoire, de celui du projet d'agglomération Franco, Valdo, Genevois, des PACA, sans justifier le gain financier, ni l'intérêt de déplacer le salarié loin de son territoire d'action logé gratuitement à la Mairie, le Conseil se prononce contre cette fusion.

➤ **Projet 2** : dissolution des syndicats intercommunaux d'accueil de la petite enfance et leurs compétences transférées à la CCG en 2013, avec un transfert conjoint identique de la commune de Saint Julien à la CCG: dans la mesure où la micro-crèche donne satisfaction, sans coûts importants, que la cour des comptes indique qu'un transfert de compétence coûte plus cher et que l'intérêt de ce transfert n'est pas démontré le conseil se prononce contre ce transfert à la CCG.

IV. Déclassement au chemin du lavoir

Suite à l'aménagement de ce secteur pour réguler stationnement et circulation des parcelles sont déclassées de communales à privées, à savoir 5 m² à Mme Bussière, 6m² à M. Galant, 7m² à M. Faure/ Enquête publique à ouvrir pour ce déclassement.

V. Modification des statuts du SIPC / portant sur l'article 2 Compétence géographique

Actuellement : La compétence géographique du syndicat est constituée par la montagne du Vuache sur le territoire des communes syndiquées selon état cadastral joint aux statuts ...deviendra par délibérations concordantes : La compétence géographique du syndicat est constituée par l'ensemble du territoire des communes syndiquées. Ceci dans la mesure où des actions sont menés en dehors du périmètre initial.

VI. Informations

Les horaires d'ouverture actuels avaient été âprement négociés pour une période d'essai arrivant aujourd'hui à son terme. Entre la mauvaise volonté de la Direction de la Poste qui ferme notre bureau dès qu'un besoin en personnel se fait sentir à Valleiry et son absence totale de communication les objectifs de fréquentation exorbitants fixés n'ont pas été atteints. on déplore aussi des dysfonctionnements au niveau de la distribution des courriers, des lettres recommandées et des colis qui n'arrivent pas en temps et en heure On veut réduire nos horaires ou transformer le bureau en agence postale communale, aux frais du contribuable vulbensois, alors que les prospections en terme d'évolution de population sont bien sûr fortement à la hausse. Le vendredi 8 juillet se tiendra la commission de présence postale à Annecy : Monsieur le Maire y assistera afin de défendre notre dossier.

•Travaux

Au lotissement les Sorbiers, le mur de boîtes aux lettres commandé par le lotisseur sera installé d'ici 3 semaines. Un container à roulettes provisoire a été fourni avant la mise en service des containers

•Communauté de communes du Genevois

L'activité piscine connaît un beau succès et se déroule dans de très bonnes conditions. BOSSEY va profiter de ce service à partir de septembre ; Chênex sera alors la seule de la CCG à ne pas souhaiter y adhérer*** Les inscriptions au transport scolaire se feront comme l'an passé par courrier. Les éventuelles questions sont à poser à Edwige ROUSSET à la CCG***La commission Sport s'est penchée sur fonctionnement des clubs de foot sur le territoire : il n'existe pas pour l'heure de collaboration entre eux.

AGENDA 21

La démarche AGENDA 21 local

Avec l'association Notre village, Terre d'Avenir



Voici des éléments de la Charte Agenda 21 que le comité de pilotage est sur le point de finaliser :

I. DESCRIPTIF DE L'ETAT ACTUEL DU PROJET ET DE SON AVANCEMENT

La Charte « Notre Village Terre d'Avenir » du village de Vulbens a été adoptée par le conseil municipal du 20 mai 2011.

Validé par le conseil municipal, le plan d'action ainsi que les fiches actions qui composent la Charte en sont donc au stade de la mise en œuvre pour nombre d'entre elles, notamment :

- plantations florales (pour deux giratoires sur trois et certaines plates-bandes) ;
- **fauchage raisonné des bords de route** ;
- signalisation de la potabilité (ou non) des points d'eau ;
- **semaine du développement durable** : produits locaux à la cantine ;
- gestion des pelouses (tontes réduites et coin « préservé ») ;
- **recyclage des déchets organiques de la cantine** (lombricompostage)...

II. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic territorial du village a été élaboré par l'Association Nationale « Notre Village » en plusieurs étapes. Tout d'abord, un agent de l'Association s'est rendu sur place afin de compléter la grille d'audit « Notre Village Terre d'Avenir » notée et informatisée sur plus de 700 critères, en lien avec les cinq finalités du Ministère et permettant un état des lieux précis du territoire (montrant les problématiques et les enjeux territoriaux). Ce diagnostic s'est réalisé avec la ou les personnes compétentes sur la commune pour permettre de recueillir leurs points de vue, l'ensemble des pièces justificatives et d'apprécier la situation du village par rapport au développement durable. Une visite du territoire a complété ce diagnostic.

Puis après analyse de ces différents éléments, l'agent a réalisé un diagnostic du territoire qui a été transmis au village afin qu'il soit partagé avec les membres du Comité de pilotage et la population. Ce travail prospectif a permis de poser les orientations de l'Agenda 21 que souhaitait la commune et d'aboutir à une stratégie territoriale.

Voici ci-dessous les éléments synthétiques du diagnostic territorial :

Synthèse d'évaluation du village de Vulbens (Audit réalisé le 22/01/2010)

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<p>Finalité 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Maîtrise partielle de la consommation d'énergie : régulation chauffage, isolation, extinction des appareils électriques, éclairage (<i>minuterics, 10% de l'éclairage public en basse consommation et baisse d'intensité</i>) ❖ Diagnostic énergie au centre ECLA ❖ Sentiers piétonniers (<i>GR, sentiers du Vuache</i>) ❖ Une piste cyclable présente dans le village ❖ Covoiturage géré par l'intercommunalité 	<p>Finalité 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utilisation de l'énergie fossile ❖ Pas de recours aux énergies renouvelables ❖ Eclairage : pas d'ampoules basses consommation dans les bâtiments publics ❖ Isolation du toit mairie/école à revoir (<i>pas de diagnostic énergétique pour ces bâtiments</i>) ❖ Pas de sensibilisation de la population aux transports alternatifs et aux énergies renouvelables
<p>Finalité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Protection des milieux naturels et des paysages (<i>ZNIEFF, Natura 2000, PLU, sauvegarde des vergers</i>) ❖ Entretien des cours d'eau et valorisation des berges (<i>contrats de rivière, valorisation économique, aire de piquenique</i>) ❖ Enfouissement des lignes sur une partie du territoire ❖ Moyens pour économiser la ressource en eau (<i>boutons poussoirs, chasses d'eau éco, surveillance fuites</i>) ❖ Zonage d'assainissement collectif et individuel (SPANC) ❖ Collecte des déchets : points d'apports volontaires, tri sélectif, sensibilisation 	<p>Finalité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion des eaux pluviales (<i>ni récupérées, ni réutilisées</i>) ❖ Pas d'économies d'eau pour l'arrosage ❖ Réhabilitation de l'ancienne décharge en cours
<p>Finalité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Alimentation en eau potable suffisante et démarche qualité ❖ Sensibilisation des scolaires à l'environnement (<i>journée de l'environnement, verger communal, interventions d'organismes</i>) ❖ Logements sociaux et communaux ❖ Manifestations culturelles et présence d'associations actives ❖ Maintien des services publics ❖ Accueil de qualité pour l'arrivée de nouvelles populations 	<p>Finalité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pression inférieure à 2 bars pour le haut du village (<i>entre 1,2 et 1,6</i>) ❖ Problème de canalisation (<i>vétusté</i>) ❖ Pas de participation à la semaine du développement durable ❖ Pas d'aménagements pour l'accessibilité de personnes handicapées au bâtiment de la mairie et de l'école

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Finalité 4 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Bulletin communal (2 par an et 4 lettres) ❖ Prise en compte des habitants dans les projets communaux (réunions / consultations publiques) ❖ Implication dans le tissu intercommunal ❖ Documents d'urbanisme (PLU, réserves foncières, EPF de Haute-Savoie) ❖ Préservation de l'esthétique de la commune 	Finalité 4 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pas de conseil des jeunes ❖ Pas de protection du patrimoine architectural ❖ Maintien des services au public
Finalité 5 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Espaces agricoles actifs (IGP tomme et fruits de Savoie) ❖ Maintien du commerce ❖ Maintien de l'artisanat (Z.A.P.) ❖ Cantine bio le jeudi 	Finalité 5 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pas d'intégration de l'environnement dans les achats publics écoresponsables ❖ Peu d'entreprises (PME) ❖ Valorisation du tourisme à améliorer

POINTS A AMELIORER	CRITERES DISCRIMINANTS
Finalité 1 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utilisation des énergies renouvelables pour la nouvelle école et la réhabilitation de la mairie ❖ Eclairage public : installer des ampoules basse consommation et baisser l'intensité lumineuse (programme sur trois ans) ❖ Aménager une voie cyclable et piétonne 	Finalité 1 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ NEANT
Finalité 2 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Arrêté de biotope en cours pour les berges du Rhône ❖ Concassage des déchets inertes à l'ancienne décharge ❖ Station d'épuration prévue pour 2011, en remplacement de l'actuelle 	Finalité 2 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ NEANT
Finalité 3 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Réhabiliter le captage des Vernes ❖ Construction de 60 logements sociaux ❖ Internet à disposition gratuitement à la MJC ❖ Projet d'aménagements pour l'accessibilité du bâtiment mairie-école ❖ Création d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) 	Finalité 3 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Signalisation de la potabilité ou non potabilité pour tous les points d'eau
Finalité 4 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Construction HQE pour la nouvelle école ❖ Installation d'un panneau indiquant la vitesse du véhicule ❖ Sécurisation pour l'entrée de village ❖ Réflexion sur la création d'une maison intergénérationnelle ❖ Réflexion pour le portage de repas sur la commune ❖ Recherche de médecin pour le cabinet médical (en construction) 	Finalité 4 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ NEANT
Finalité 5 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Avec le FISAC, relancer les commerces qui le souhaitent ❖ Poser un panneau d'information (plan de la commune) 	Finalité 5 : <ul style="list-style-type: none"> ❖ NEANT

FICHE ACTION N° 1.1.3. 01

ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Date de création : 24.02.2011

Mise à jour : Tous les 6 ans

Porteur de l'action : Commune de Vulbens

Finalité dans laquelle s'inscrit cette action :

1

Autre(s) finalité(s) concernée(s) :

5

Action

• **Etude :** mise en place d'un planning d'entretien du réseau, découpé en 6 zones

• **Réalisation :** échange des ampoules par tranche de 2 zones par année pour diminuer la consommation (la durée optimale des ampoules, rapport luminosité / consommation minimum étant d'environ 4 ans)

• Exécution

- **Maître d'œuvre :** la commune

- **Phasage :** sur 6 ans

- **Date de l'exécution effective :** à partir de fin 2011

Moyens financiers : Coût : A définir

Fonds propres : 100%

Aides / subventions : Aucune

Partenaires et outils pour mettre en œuvre l'action : - Entreprise d'Electricité Générale GRANDCHAMP

FICHE ACTION N°

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

(type AMAP)

Date de création : 19.01.2011

Mise à jour :

Porteur de l'action : Commune de Vulbens

Finalité dans laquelle s'inscrit cette action :

3

Autre(s) finalité(s) concernée(s) :

1, 2, 4 et 5

Action

• **Etude :** Volonté de proposer à la population des légumes de qualité (en cours de labellisation bio) et mise en place un circuit court de distribution

• **Réalisation :** Livraison hebdomadaire de paniers de légumes cultivés selon les procédés de l'agriculture biologique et produits localement (sur la commune de Jurens- 74520 Dingy en Vuache)

• **Exécution**

- **Maître d'œuvre :** la commune

- **Phasage :** août 2009-avril 2010

- **Date de l'exécution effective :** 17 avril 2010

Moyens financiers : Coût : -

Fonds propres : -

Aides / subventions : -

Partenaires et outils pour mettre en œuvre l'action :

- Producteurs : Grégory et Magali DOUCET

- Publicité à travers les journaux locaux

FICHE ACTION N° 2.4.4. 01

RECYCLAGE DES DECHETS ORGANIQUES DE LA CANTINE PAR DU LOMBRICOMPOSTAGE

Date de création : 19.01.2011

Mise à jour :

Porteur de l'action : Commune de Vulbens

Finalité dans laquelle s'inscrit cette action :

2

Autre(s) finalité(s) concernée(s) :

5

Action

• **Etude :**

○ Déterminer la quantité de déchets produits appropriés par la cantine.

○ Sélectionner l'emplacement du lombricomposteur de préférence à l'intérieur pendant l'hiver, PAS DANS LA CANTINE.

○ Décider sur le modèle de lombricomposteur le mieux adapté à nos besoins.

○ Trouver un emplacement pour le lombricomposteur pendant les vacances scolaires étendues.

○ Produire du matériel pédagogique pour sensibiliser les élèves au recyclage et au compostage.

○ Utilisation de l'engrais ainsi créé.

• **Réalisation :**

○ Sondage auprès de la cantine de quantité de déchets produits (annexe 1)

○ Choix de l'emplacement (annexe 2)

○ Choix de modèle (cf. partenaires)

○ Solution pendant les vacances

■ Un membre du copil peut s'en occuper pendant des vacances

■ En cas de grosse quantité il est possible de diviser en lombricomposteurs plus petits et de partager avec d'autres foyers

○ Matériel pédagogique ? à discuter avec les institutrices.

○ Utilisation – Demander aux employés de se servir de l'engrais un fois celui-ci réalisé

• **Exécution**

- **Maître d'œuvre :** la commune

- **Phasage :** printemps 2011

- **Date de l'exécution effective :** démarrage rentrée scolaire de septembre 2011

Moyens financiers : Coût : < 200 € pour traiter 1kg par jour des déchets **Fonds propres :** 100% **Aides / subventions :** -

Partenaires et outils pour mettre en œuvre l'action : - WORM CAFE distributeur Vers la Terre <http://www.verslaterre.fr>

FICHE ACTION N° 3.2.2. 01

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Date de création : 19.01.2011

Mise à jour :

Porteur de l'action : Commune de Vulbens et MJC du Vuache

Finalité dans laquelle s'inscrit cette action :

3

Autre(s) finalité(s) concernée(s) :

5

Action

•**Etude** : volonté de s'inscrire dans une démarche de sensibilisation de la population aux enjeux écologiques pour la planète notamment ici en matière de qualité alimentaire

•**Réalisation** : semaine du développement durable proposée par la MJC du Vuache avec menus préparés à base de produits locaux (dont certains sont bios) proposés aux élèves durant cette semaine

•**Exécution**

- **Maître d'œuvre** : la commune

- **Phasage** : 3 mois de préparation

- **Date de l'exécution effective** : du 4 au 8 avril 2011

Moyens financiers : Coût : léger surcoût comparé aux menus habituels

Fonds propres : 100%

Aides/subventions : 0%

Partenaires et outils pour mettre en œuvre l'action :

- La cantinière, Florence Vuarchère ; la MJC ; la publicité

- Les producteurs suivants :

- 1 **Mr BORDON à CHEVRIER : Pommes et pommes de terre**
- 2 **Gaec «Fort l'Ecluse» à CHEVRIER : poires**
- 3 **Gaec "Le Vuache" à VULBENS : rôti de porc**
- 4 **Boulangerie de VULBENS : divers pains**
- 5 **Gaec "La Renaissance" à SAVIGNY : fromages, œufs, lait, confiture**
- 6 **AMAP Doucet à VULBENS : salade verte, radis, blettes**
- 7 **Gaec "le coucher du Soleil" à JONZIER EPAGNY : steak, blanquette, escalope de volaille, charcuterie**
- 8 **Fromagerie des Hauts de Savoie à MINZIER : emmental**
- 9 **Gaec « Le Pré Luison » à CHAUMONT : confiture de lait**
- 10 **Gaec « La Treille » à CHAUMONT : jus de raisin**

SYSTEME D'ECHANGE – TROC

Date de création : 19.01.2011

Mise à jour :

Porteur de l'action : commune

Finalité dans laquelle s'inscrit cette action :

Autre(s) finalité(s) concernée(s) :

Action

•**Etude** : nous avons tous besoin occasionnellement d'un accessoire qui passe l'essentiel de son temps à attendre sur une étagère qu'on l'utilise une ou deux fois par an. Il n'y a pas si longtemps, lorsque ces outils étaient hors de portée de notre bourse, on avait l'habitude de se les prêter dans les villages. Les gros outils passaient d'une maison à l'autre. Notre époque de surabondance, notre besoin compulsif de consommer et notre individualisme exacerbé nous ont un peu fait oublier tout cela. On achète.

•**Peut-être pourrions-nous nous inspirer des temps anciens ? Pourquoi ne pas partager tous ces objets parfois coûteux d'usage spécifique : une scie alligator, un motoculteur, un taille-haie...**

•**Réalisation** : mise en place d'une liste sur le site internet de la mairie et d'une liste papier à consulter en mairie.

La liste sera accompagnée d'un petit «guide de bonne conduite» sur les devoirs de l'emprunteur. Mais les modalités de prêts seront à décider par chaque prêteur puisque c'est lui qui accepte de prêter son bien.

La structure doit rester la plus informelle possible pour éviter toute bureaucratie coûteuse en temps et rigide, mais surtout pour laisser chacun prendre ses responsabilités : si l'idée est de réintroduire un peu de réciprocité entre les habitants de notre village, il vaut mieux ne pas mettre en place toute une structure (on aurait pu penser à un système de caution...) mais au contraire laisser les éventuels participants se prendre en main.

•**Exécution**

- **Maître d'œuvre** : la commune et ses habitants intéressés

- **Phasage** : été-automne 2011

- **Date de l'exécution effective** :

Moyens financiers :

Coût : Un peu de temps et quelques feuilles... **Fonds propres** : -

Aides / subventions : -

Partenaires et outils pour mettre en œuvre l'action :

- Les secrétaires de Mairie

- La commission information pour la mise sur le site

AGENDA 21

AGRANDISSEMENT DE L'EPICERIE MULTI-SERVICES (Relais du Vuache)

Date de création : 19.04.2011

Mise à jour :

Porteur de l'action : Commune

Finalité dans laquelle s'inscrit cette action :

3

Autre(s) finalité(s) concernée(s) :

4

Action

▪ **Etude :** Les locaux précédents ne permettaient pas une offre diversifiée et étoffée de services à la clientèle (décembre 2008)

▪ **Réalisation :** avec le démarrage des travaux de construction de la résidence « le Lys orangé » (mai 2009)

▪ Exécution

- **maître d'œuvre :** commune de VULBENS

- **phasage :** achat local + travaux

- **date de l'exécution effective :** achat du local en octobre 2010 ; travaux de nov 2010 à avril 2011

Moyens financiers : Coût : 290 000 € HT Fonds propres : 211 911 € Aides / subventions : 78 089 €

Partenaires et outils pour mettre en œuvre l'action : - Etude de faisabilité de la MED ; - Montage du dossier de subvention FISAC avec la CCI 74 ; - Subvention FISAC de l'Etat ; - Construction du bâtiment par HALPADES ; - Achat et travaux par la commune de VULBENS

LISTE DE TOUTES LES ACTIONS INSCRITES DANS LE PROGRAMME AGENDA 21

Titre de l'action	Porteur de l'action			Echéance
	Commune	Intercommunalité	Autres	
Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère - CHOIX DU MODE DE CHAUFFAGE POUR LA NOUVELLE ECOLE - ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - CREATION D'UNE VOIE VERTE	Oui Oui Oui			2012 2017 2011
Total des actions de la finalité 1	3			
Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources - FAUCHAGE RAISONNE DES BORDS DE ROUTES DEPARTEMENTALES - GESTION DES PELOUSES - RECYCLAGE DES DECHETS ORGANIQUES DE LA CANTINE A L'AIDE DU LOMBRICOMPOSTAGE	Oui Oui Oui			Annuel
Total des actions de la finalité 2	3			
Finalité 3 : Epanouissement de tous les êtres humains - SIGNALISATION DE LA POTABILITE OU NON POTABILITE SUR TOUS LES POINTS D'EAU - SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE - JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT (NETTOYAGE DE LA COMMUNE) - MICRO-CRECHE - ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE - JOURNEE ACCUEIL DE LA POPULATION - JOURNEE CITOYENNE	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui			Annuel Annuel Annuel
Total des actions de la finalité 3	7			
Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations - DIFFUSION PAR EMAIL DES NOUVELLES COMMUNALES - ENTRETIEN DES FONTAINES - CHOIX DES PLANTATIONS FLORALES FAVORISANT LA BIODIVERSITE - SYSTEME DE LIBRE ECHANGE - TROC	Oui Oui Oui Oui			Annuel
Total des actions de la finalité 4	4			
Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables - AGRANDISSEMENT DE L'EPICERIE MULTI-SERVICES	Oui		Fisac	
Total des actions de la finalité 5	1			
TOTAL DES ACTIONS		18		11

PROJETS

L'École

Comme prévu les travaux ont commencé ce mois de juin. Pour finaliser le débarras de la ferme commencé par les employés municipaux mais qu'ils n'ont pu poursuivre, le Conseil Municipal et son Maire s'étaient donné rendez-vous le samedi 4 juin avec une équipe de bénévoles que nous remercions vivement, avec le support des conseils d'André et de René présents ainsi que ceux recueillis auprès d'Alain. Merci aussi à toutes les associations qui ont eu à cœur de libérer le lieu de leur matériel (ah que de place !!!! et quel tri !!!). Ce fut un moment de travail dans la bonne humeur, avec la récompense d'un bon café et d'un casse-croûte.



L'occasion aussi de faire , grâce à quelques photos, un clin d'œil à tous ceux qui ont passé de bons moments avec les familles Sappey ou Scherrer, ceux qui se sont exercés à la musique ou aux exercices de pompiers.



L'École (suite)



Les Ateliers municipaux

Où en sommes-nous ?

Le planning prévisionnel du début de la construction des ateliers municipaux est le suivant :

- Permis de construire signé le 23 juin
- Publication de l'appel d'offres pour les travaux : 23 juin, limite réception plis : 19 juillet 12h
- Ouverture des plis : 21 juillet 8h, rendu analyse : 28 juillet 8h
- Notification aux entreprises : 16 août, début des travaux : septembre.

Tout est mis en œuvre pour respecter ces délais. Ils permettront, le plus rapidement possible, une installation correcte des services techniques qui, depuis leur déménagement de la ferme communale pour les travaux de l'école, sont obligés de camper sur plusieurs sites.

Un chaleureux merci à toutes les personnes du village qui hébergent du matériel communal en attendant ces nouveaux locaux.

La Vy Bochenay

En raison de la réalisation des travaux d'aménagement et de mise en sécurité sur la Vy bochenay, la route sera fermée à la circulation à compter **du 27 juin 2011 et pour une durée de 2 mois.**

L'accès sera assuré pour les riverains.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Urbanisme



Permis de construire du 1er semestre 2011 instruits et acceptés

M. Zitouni :	Villa
M. Leroux :	Villa
M. Traporulo :	Villa
M. Cusin :	Modification de PC
M. Graca :	Villa
M. Tzarick :	Modification de PC

Déclarations préalables (DP) : 13 accordées

Inauguration de la Maison Transfrontière de Justice et du Droit

Jeudi 28 avril 2011, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit a été inaugurée par Monsieur Michel Mercier, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés. En présence de quelques 200 personnes, Monsieur le Ministre s'est enthousiasmé « *je suis très impressionné par ce que j'ai vu. Cette structure est le résultat fructueux de la collaboration entre les collectivités locales et les acteurs de la justice élastique* ».

131^e Maison de Justice et du Droit à être inaugurée, elle est pourtant la première à être qualifiée de Transfrontière, néologisme attribué à Monsieur Gaud, lui-même : « *Transfrontière est un mot qui illustre bien la configuration de notre territoire car nous vivons dans une agglomération qui recouvre une frontière* ».

La presse, les élus locaux mais également de nombreux professionnels du droit : Délégués du Procureur, Conciliateur, Défenseur des Droits, mais également Avocats et Huissiers... étaient présents. Ces derniers ont, par ailleurs, renouvelé leur intérêt pour tenir des permanences au sein de la structure.



Jumelage Canton de St-Julien / Mössingen

Déplacement du 2 au 6 juin 2011

02 juin – Trajet à Mössingen

Transport de la bière de la Brasserie du Mont Salève ainsi que des fromages au moyen du bus de Manfred et Christiane. A notre arrivée, les bières ont été déposées dans les réfrigérateurs de la Brasserie Fischer.

03 juin – Accueil à la Brasserie Fischer

Une salle a été préparée spécialement par la famille Fischer avec une table décorée pour 20 personnes en vue de la dégustation à l'aveugle des bières Fischer et du Mont Salève.

Dans un parfait silence, les participants ont goûté avec beaucoup de concentration les 10 sortes de bières et ont reporté leurs impressions sur un questionnaire destiné à cet effet et comportant une vingtaine de questions. Il s'en est suivi un échange passionnant de questions et réponses entre les deux maîtres brasseurs et les dégustateurs, le tout était accompagné de Bretzels et de morceaux d'Abondance. Un journaliste de la radio locale était des nôtres et a présenté un reportage dans l'après-midi que nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt. Différents articles ont également paru dans la presse locale Nous avons profité du temps libre de l'après-midi pour rendre visite à des amis.

04 juin - Journée libre

Le matin, nous avons fait une belle promenade au Raichberg à 800 m d'altitude, superbe campagne face au Château Hohenzollern avec des explications géologiques intéressantes par Gebhard Staib.

L'après-midi, par un temps magnifique, nous nous sommes rendus à Tübingen pour flâner et admirer la navigation sur le Neckar. Le soir, repas convivial tous ensemble au bord de la rivière.

05 juin – « Allerlei » Fête des Cultures et des Générations

Après le montage des stands, la fête a commencé vers 11h. Le public est venu nombreux pour découvrir les bières de Neydens grâce à l'information de la presse.

Les tartiflettes des amis allemands étaient excellentes et très appréciées par les visiteurs ainsi que la dégustation de notre fromage Abondance. L'ambiance était très festive et joviale en compagnie de nos deux musiciens français Annick et Gérard toujours de bonne humeur.

La STEP du VUACHE

Le 24 mai Vulbens a été raccordée à la nouvelle STEP ; une réalisation importante sur le canton située sur la commune de Chevrier et destinée au service de 4 communes : Chevrier, Dingy, Valleiry et Vulbens.

Voici une petite visite commentée :

L'épuration des eaux usées implique plusieurs types de traitement correspondant à différentes étapes. Sur la station d'épuration du Vuache, on peut distinguer principalement trois filières de traitement :

- La filière Eaux
- La filière Boues
- La filière Air

La filière EAUX

Cette station a une capacité de 9500 EH (équivalent habitants) avec un débit en temps de pluie de 260 m³/h. Dans l'ouvrage d'entrée, les eaux sont dévibrées par un système de tamis. A ce niveau, sont retenus les principaux déchets grossiers contenus dans les eaux usées.

L'effluent s'écoule ensuite dans la deuxième partie du traitement : le dessableur déshuileur

Cette étape du traitement a une double fonction :

- la décantation des matières lourdes (sables ...), qui sont ensuite récupérées par un dispositif de lavage des sables pour permettre leur utilisation dans les travaux publics ou encore la maçonnerie.
- la flottation des graisses, flottants et huiles non solubles contenus dans les eaux usées.

Après avoir été débarrassées des sables et des matières grasses, les eaux sont ensuite envoyées vers le traitement biologique en culture libre : l'épuration biologique par boues activées.

Ce procédé n'est autre qu'une reproduction du processus d'autoépuration dans le milieu naturel. Dans ce bassin brassé et aéré, est provoqué le développement d'une culture bactérienne sous forme de flocons dit «boues activées» qui consomment les matières organiques polluantes.

L'effluent est ensuite entraîné dans le clarificateur dans lequel sont récupérées les boues après décantation. L'eau épurée s'écoule ensuite par surverse en direction d'un canal de comptage comprenant un débitmètre et un préleveur pour ensuite se déverser dans le milieu naturel.



La filière Boues

Les boues décantées sont envoyées vers l'atelier de déshydratation composé d'une centrifugeuse dans laquelle la boue va être « essorée ».

Deux utilisations de cette boue sont alors possibles :

- L'évacuation sous forme de bennes pour compostage
- L'épandage agricole sous forme de boues liquides stockées en silo.



Le silo à Chaux

La chaux est injectée dans les boues liquides pour épandage. Elle permet d'hygiéniser la boue et produit un amendement calcique favorable à l'agriculture.



La filière Air

Afin de s'intégrer au mieux dans l'environnement, la station d'épuration du Vuache fait appel à un traitement en enceinte fermée pour les prétraitements et le traitement des boues.

Ce choix permet de s'affranchir d'éventuelles nuisances olfactives. Les bâtiments sont en légère dépression afin de conserver les odeurs à l'intérieur et le traitement de l'air pollué s'effectue grâce à un système de désodorisation par voie chimique qui comprend deux tours de lavage.



Surveillance

Un agent technique en lien avec celui de la STEP de Neydens assurera celle-ci avec le support d'un ordinateur auquel toutes les phases de fonctionnement sont reliées. Il fera aussi les analyses intermédiaires de celles des services agréés grâce à un petit laboratoire. Les services EDF ont l'obligation de prévenir à l'avance tous travaux sur le réseau et de fournir une solution en cas d'incidents imprévisibles dès la fin de l'autonomie de la station.



Texte de François-Xavier Jacques-Vuarambon

Coût

STEP : 4 000 000 € HT
STEP + RESEAUX : 6 700 000 € HT
Subventions : 56%

SOIREE TARTIFLETTE GEANTE du 12 février 2011

L'Association « Vulbens en Fête » a pour objectif d'animer notre village par l'organisation de manifestations conviviales, rassemblant l'ensemble des habitants, des plus anciens à ceux récemment arrivés dans la commune.

La soirée du 12 février dernier s'est déroulée, comme nous le souhaitions, dans une ambiance amicale, familiale et festive.

Ce fut une vraie réussite et nous sommes ravis du succès rencontré.

Les membres du Comité vous remercient chaleureusement d'être venus si nombreux déguster la tartiflette géante. Nous n'en sommes que plus motivés pour vous proposer, à l'avenir, bien d'autres occasions de vous distraire.

Un grand merci également aux bénévoles qui, spontanément, nous ont donné un sacré coup de main ! A bientôt...



Journée des Aînés

Le 17 avril 2011 marquera sans doute les esprits : le CCAS de Vulbens toujours animé de bonne volonté pour faire plaisir à ses aînés, a souhaité innover pour cette journée qui leur est consacrée. En effet, le traditionnel repas a été agrémenté d'un voyage dans la très belle région d'Annecy.

Deux départs ont été prévus, l'un à 9h l'autre à 11h, permettant un choix selon la possibilité de chacun, n'excluant personne de la fête et adapté à l'horaire de la sortie de la Messe. Sous un beau soleil, après un accueil «café croissants» le car emmena le groupe du matin pour une visite de la vieille ville organisée par 2 guides. Celle-ci débuta par la Cathédrale Saint Pierre, puis le Palais de l'Isle, l'ancien Palais Episcopal où séjourna JJ Rousseau, le Château devenu musée via toutes les petites ruelles et la rue Ste Claire, toujours aussi animées et agréables. Et en final ce fut la montée en car vers la Basilique de la Visitation où se trouvent les reliques de Saint François de Sales et de Sainte Jeanne de Chantal ainsi que le musée Salésien. Après une brève historique sur l'histoire des lieux, chacun a pu admirer le magnifique panorama.



Vers midi, tous les aînés se sont retrouvés à l'auberge du Semnoz de St Jorioz où les attendaient une dégustation de produits locaux et un fin repas très apprécié. Comme un feu d'artifice qui clôt une fête, celle-ci s'est terminée par une promenade commentée sur le lac : avec le soleil qui faisait chanter les couleurs, c'était magnifique et magique.



Tous les participants ont été enchantés et nous l'expriment à travers ce petit mot :

«Nous vous envoyons nos remerciements sincères, tant à l'adresse de Monsieur le Maire que de l'équipe du C.C.A.S. pour nous avoir permis de vivre une journée dominicale (des rameaux !) formidable. Quel plaisir de partager ces moments intenses de bonheur ! Pour conclure merci encore de tout ce que la commune a fait».

Repas de quartier du «Coin d'en Bas»

Samedi 28 mai, a eu lieu le repas du coin d'en bas». Comme à l'accoutumée, tout le monde s'est retrouvé avec grand plaisir ; rares étaient ceux qui n'avait pu venir et nous avons fait connaissance de nouveaux habitants qui, apparemment, ont apprécié de participer à ce rassemblement. Le beau temps était de la partie, les plats toujours d'aussi bonne qualité et la bonne humeur de rigueur. Monsieur le Maire est venu trinquer avec ses administrés. En fin d'après-midi, rendez-vous fut pris pour l'an prochain, après avoir remercié les personnes qui avaient aimablement installé le «libre-service» d'un jour.

L'école: bilan de l'année!

ACTIVITES SCOLAIRES

Pour la deuxième année, les enfants de GS-CP et CE1 ont bénéficié de 8 séances de piscine au Centre Vitam'Parc. L'activité est reconduite pour la rentrée 2011-2012 et un grand merci à l'APE et la Mairie qui financent cette activité. Le transport est pris en charge par la Communauté de Communes.

Comme chaque année, la rencontre d'athlétisme des écoles du Vuache (Vulbens, Dingy-en-Vuache, Chênex et Vers) ont eu lieu à Chenex le jeudi 16 juin pour le cycle 3 (CE2-CM1-CM2) et le vendredi 17 juin pour le cycle 2 (GS-CP-CE1) et pour les moyennes et grandes section.

THEATRE

Cette année encore, toutes les classes de primaire ont bénéficié de cours de théâtre donnés par Agnès Bourgeois.

Les parents étaient conviés à une représentation finale et surtout pour admirer leur bambin et apprécier leur progrès en aisance sur scène. Merci à l'APE pour ce financement.

ECOLE

Pour la prochaine rentrée, une nouvelle classe de maternelle sera ouverte pour faire face à l'augmentation des effectifs. De même, deux services de cantine seront assurés, le 1^{er} de 11h30 à 12h15 pour les maternelles et les élèves de Vulbens et le 2^{ème} de 12h30 à 13h10 pour les élèves de Chevrier et les élèves de Vulbens en soutien. Les maternelles pourront déjeuner sur la durée des deux services.

Tous les enfants de Vulbens seront scolarisés à Vulbens et tous les enfants de Chevrier seront scolarisés à Chevrier sauf les Petites et Moyennes sections qui viendront à Vulbens.

GARDERIE

A la rentrée, une troisième personne va venir renforcer l'équipe des animatrices de Vulbens pour augmenter la capacité d'accueil qui passera de 24 à 36 enfants. Chevrier garde sa garderie avec 10 places d'accueil.

VISITE de la MAISON DU SALEVE

Les GS-CP et CE1 sont allés visiter la maison du Salève à Présilly. La journée s'est articulée autour de différents ateliers, à savoir :

- Visite de l'exposition sur les montagnes, travail sur la nature du Salève et découverte des hommes préhistoriques sous forme de jeux questions/réponses
- Balade dans la nature jusqu'à l'abbaye de Pommier

Malgré un temps maussade, la journée a été bien appréciée de tous. Merci encore à l'APE pour la prise en charge financière.

SORTIE à la FERME PEDAGOGIQUE de CERCIER

Les PS et MS, le 1^{er} juin, sous la pluie et le vent ! Ce qui n'a pas empêché les enfants de bien s'amuser, à travers les ateliers et découvertes qui ont jalonné la journée.



Vie du Village



Fête de l'École

La traditionnelle fête de l'école a eu lieu **le samedi 18 juin** sous un ciel pluvieux. Ce sont les enfants qui ont ouvert les festivités par les chants et danses, suivis du repas à l'ECLA et les divers jeux dans la cour de l'école grâce à une courte éclaircie.

Grâce à l'APE et à tous les bénévoles, le déroulement de cette journée a été excellent. Bravo à tous !



"Vacances" dans le Cantal, un séjour inoubliable

Cette année, nous sommes partis dans le Cantal, à Ste Eulalie, près d'Aurillac, du 10 au 15 avril. Le rendez-vous était fixé le dimanche à la gare de Bellegarde pour un premier train qui partait à midi, nous avons ensuite un changement à Lyon puis un autre à Clermont-Ferrand enfin le car nous prenait à Aurillac pour nous déposer au Grand Gîte.

Quand nous sommes arrivés, il était près de 21 heures car notre troisième train avait eu un petit problème et nous sommes vite allés dormir après le dîner.

Le lendemain matin nous sommes allés découvrir le gîte et ses alentours. L'après-midi nous avons fait la connaissance de Pierre, notre animateur, et avons repéré avec lui quelques sentiers utiles pour les activités des jours suivants.

Le lendemain, mardi 12 avril, nous avons fait une course d'orientation et avons étudié les phénomènes volcaniques.

Le mercredi, après une longue et agréable randonnée sur le massif cantalien, nous sommes allés dans le village de Salers pour acheter quelques souvenirs.

Jeudi nous avons repris la course d'orientation, et vendredi soir, après une fin de trajet un peu mouvementée, nous avons retrouvé nos parents avec des sentiments partagés: la tristesse du retour, mêlée à la joie de retrouver la famille.

Cette semaine restera pour tous un très grand et joyeux souvenir, avec nos têtes remplies de belles choses et de nombreuses connaissances.

L'équipe du Grand Gîte

Prénom : Laurent ...et les serveuses. Laurent est le directeur du Grand Gîte. Il fait la cuisine et s'occupe de l'accueil, des veillées et du bon fonctionnement de gîte, sans oublier Fargo, son chien, bon défenseur au foot.

Les deux serveuses qui aident Laurent sont gentilles, une autre dame aide Laurent à cuisiner.

Surnom : Pierrette : Pierre c'était notre animateur pendant le séjour. Un peu farceur mais gentil ! Il nous a appris plein de choses passionnantes

Surnom : JB (Justin Bieber, vous savez, le chanteur !) : un grand ami de Pierrette, Jean-Baptiste était l'animateur des CE2, CM1.

Tous deux de grands voleurs de gaufres et de pain perdu (nos goûters de luxe préparés par Laurent !).



Inauguration de l'agrandissement et de la rénovation de la maison familiale

Le temps de s'adapter aux nouveaux locaux, de réaliser les finitions, de laisser passer les examens, et de se mettre au diapason avec la disponibilité des élus, l'inauguration de la Maison Familiale s'est déroulée le 17 juin après-midi, en présence de Mme Claire Donzel, conseillère régionale et représentante de M. Jean-Jack Queyranne, de M. Frédéric Budan, Maire et délégué de la Communauté de Communes du Genevois, des Directeurs et Présidents régionaux et départementaux des M.F., des entreprises, des parents et acteurs du centre. Après la traditionnelle «coupure du ruban», le Directeur et le Président ont souligné l'enthousiasme généré par ce projet, mais aussi les difficultés inhérentes, en face desquelles les soutiens de la Région et de la Mairie ont été déterminants. Tous deux renouvellent leurs chaleureux remerciements. Puis, en écho, le Maire a redit l'intérêt porté par la commune et la CCG à tout centre de formation : chance et nécessité haute pour les jeunes et l'avenir du pays. Mme Donzel appuyant fortement tout ce qui a été dit, a en outre mis l'accent sur le mot MAISON FAMILIALE évoquant le mot FAMILLE et sous-entendant **éducation** et **construction humaine**, des valeurs fortes qui trouvent écho à la Région pour son engagement. Ensuite les élèves ont fièrement fait la visite guidée et le service du cocktail offert.

Bonne route à chacun et BRAVO.



Film AMF « MDR »

Dans le cadre d'une soirée débats organisée par l'Université Populaire au centre ECLA, le court-métrage MDR « Minimum de risques » réalisé sur l'année scolaire par les élèves de la Maison familiale Rurale de Vulbens avec l'aide du réalisateur, écrivain Nabil Loaar (présent à cette soirée) a été présenté au public le 17 mai 2011.

Après une introduction enthousiaste de la professeur de français Florence Mouthon à l'origine de ce projet avec les 70 élèves de différentes classes très impliquées dans l'aventure, les spectateurs ont assisté à la projection de ce film qui a nécessité 3 ans de préparation pour une durée de 20 minutes. C'est un magazine télévisé fictif que découvre le public où les élèves jouent leurs propres rôles ; il alterne reportages et témoignages sur les comportements à risque des jeunes en traitant différents thèmes : l'alcool, le tabac, les drogues, la sexualité, avec les expressions de jeunes, du rythme, de l'aisance et sans tabous.

Avec bonne humeur, les adolescents se sont prêtés aux jeux des questions / réponses. Le débat a aussi été enrichi par l'apport du réalisateur qui travaille pour la 2^{ème} fois avec les élèves de Vulbens.



C'est une production faite par des jeunes qui s'adresse aux jeunes, sans donner de solution mais destinée à les responsabiliser, à leur faire prendre conscience des dégâts causés par les excès dans tous les domaines, à agir en connaissance de cause. C'est une expérience très formatrice et valorisante ; diffusé dans plusieurs écoles, le court métrage rencontre un vif succès.

L'association POURKOI PAS ?

Le Rendez-vous annuel organisé par les jeunes : « Théâtre d'Impro ; Concerts Jazz, Ska » s'est déroulé **le 4 juin dernier**. Malheureusement, le temps a été trop farceur et a découragé bon nombre de gens. BRAVO les jeunes pour votre dynamisme !



Inauguration de l'épicerie

Vous avez déjà apprécié le nouvel emplacement de votre épicerie avant son inauguration **le 25 juin**. Celle-ci s'est déroulée en présence du Député Claude Birraux et des entrepreneurs qui ont exécuté les travaux intérieurs. Le Maire, en remerciant chacun, a souligné l'intérêt du commerce de proximité et a rappelé le soutien du Député lors du dossier «FISAC» retenu et qui par conséquent a permis d'obtenir une subvention de 80 000 €. M. Birraux en quelques mots a laissé transparaître son plaisir de voir ces réalisations à l'échelle des communes comme Vulbens, source de lien social et d'animation et moins impersonnelles que les grandes surfaces qui uniformisent les entrées de villes. Nathalie exprime sa satisfaction de travailler dans du neuf agréable pour ses clients Vulbensois et une clientèle de passage qui augmente. Un apéritif a été offert avec les vœux d'un avenir prometteur.



10^{ème} anniversaire du concours franco-suisse des Ecuries de Vulbens



Un semestre d'animations de la MJC

Sports

Découverte des sports en salle pour les enfants -- Course du Vuache - - Basket



Théâtre humour et chants

La Troupe du Vuache

«Cocorico» avec Patrice Thibaud et Philippe Leygnac



La Chorale chantant Charles Aznavour



Un semestre d'animations de la MJC

Danse classique et Jazz sur le thème de la fête foraine



Un semestre d'animations de la MJC

Danses : Moderne, Show Dance, Belly Dance



Tout en Musique



La MJC à l'heure départementale et internationale

Comme chaque année au mois de juin, s'est rassemblé au gymnase intercommunal de Valleiry, le «gotha» du badminton haut savoyard. Ce challenge organisé par le comité départemental de badminton (Codep) et le club des Volants du Vuache permet de décerner les titres de champions départementaux dans toutes les catégories «jeune» et «sénior». Plus de 300 matchs se sont disputés tout au long du week-end. On retiendra de cette édition 2011, le haut niveau du jeu pratiqué, mais aussi la convivialité et le fair-play entre les joueurs.



Quoi de neuf au karaté ?...

Le 7 mai 2011 le chef instructeur national, Daniel Lautier, 7^e Dan JKA, est venu rendre visite aux instructeurs et assistants de Valleiry, St Julien et Marignier pour un stage spécialement dédié à celles et ceux qui, à l'instar de notre Senseï Toni Foreste, offrent leur temps pour enseigner l'art martial du karaté dans notre région. Des amis karatékas de Grenoble nous ont aussi fait le plaisir de se joindre à nous à cette occasion.

L'échange entre disciples de l'Art a toujours été au cœur du karaté, depuis ses origines mêmes lorsqu'au XIX^e siècle les Okinawaïens se mirent à échanger avec les maîtres chinois du Fujian. Ainsi ce temps d'échange avec Senseï Lautier est-il important pour une transmission du savoir et une maturation technique qui assureront un enseignement de valeur dans nos clubs.

Jamais autant de ceintures noires qu'actuellement ne se sont entraînées au dojo de Valleiry. Cela démontre non seulement la fidélité des élèves du club envers notre professeur, mais également que la qualité de l'enseignement est des plus élevées dans la région. Ce fut remarqué par la direction technique nationale ; c'est pourquoi Senseï Lautier, en marge du stage instructeur, était porteur d'un message qui nous remplit d'une grande fierté : notre Senseï Toni Foreste a été sélectionné pour préparer une équipe qui fera partie de la délégation tricolore lors de la prochaine coupe du monde qui se tiendra du 18 au 21 août en Thaïlande. Ainsi Jérôme et Jean-Philippe Merle, Cédric Rahm, Yoan Cousin, Sylvain Baron et Victoria Chevée sont sélectionnés pour cette compétition ultime; ils concourront en kata par équipe ainsi qu'en kata et combat individuels.

L'été ne sera par conséquent pas de tout repos pour nos futurs compétiteurs, mais une coupe du monde étant tellement unique dans la vie d'un karatéka, qu'il ne fait nul doute qu'ils auront cœur à l'ouvrage !

Julien LEBRANCHU



Cours de « gym seniors »

Ne sont-elles pas radieuses ?! Leur secret ? Elles participent 1 ou 2 fois par semaine aux cours de gym seniors organisés par la MJC du Vuache et spécialement conçus pour elles : assouplissements, équilibre, coordination, renforcement musculaire... Toute une panoplie d'exercices variés dans la bonne humeur !!!

Alors n'hésitez pas à vous joindre à elles dès le 13 septembre 2011. Plusieurs créneaux horaires et lieux vous sont proposés :

Mardi : 8h45 – 9h45 à Valleiry (espace Albert Fol)
10h15 – 11h15 à Jonzier (salle communale)

Jeudi : 8h45 – 9h45 à Valleiry (espace Albert Fol)
10h15 – 11h15 à Vers (salle communale)



Essayez et jugez vous-même ! Les Messieurs sont fortement attendus!

Renseignements et inscriptions auprès de la MJC du Vuache à Vulbens au 04.50.04.30.45

Saison 2011-2012

/*Périodes d'inscription*/

Du lundi 4/07 au vendredi 4/08 pour les adhérents 10/11 qui souhaitent se réinscrire à une activité.

A partir du 29/08/11 pour les adhérents des communes partenaires (Chenex – Chevrier – Dingy en Vuache – Jonzier – Minzier – Savigny – Valleiry – Vers et Vulbens)

A partir du 5/09/11 pour les autres communes,

Démarrage des activités le 12/09/11

/*Rendez-vous Culturels*/

Ouverture de la saison avec *Sophia Aram* et son tout nouveau spectacle « Crise de foi »

Guy Carlier en avril 2012

Concert Hip-Hop avec les MJC partenaires -
Mois du théâtre en novembre – *Tribute Police*

Spectacles enfant – etc...
Brochure disponible août 2011



UNIVERSITE
POPULAIRE
du Vuache
au Salève

**Samedi 10 et dimanche
11 septembre**

Randonnée géologique dans le Briançonnais

Cette année, l'UP et Bernard Gaud vous proposent de découvrir les Alpes du Sud autour du Mont Genève : un circuit du Vuache à la plaine du Pô par le col du Lautaret, Briançon, le col du Mont Genève et Cesana Torinese avec, le lendemain, une randonnée dans le massif du Chenaillet.

Une telle promenade sur des roches aussi bien conservées n'est possible qu'ici et dans le sultanat d'Oman. Alors profitez de la proximité !...

Départ : samedi 10 /09 à 7 h00, au parking du Centre ECLA . Voyage en bus ou en voitures.

Nuit : dans la région de Briançon ou du Mont Genève.

Randonnée : le dimanche au Mont Chenaillet (2634 m), à partir du col du Montgenèvre (1850 m). Dénivelé de 700 m, 5 heures de marche.

Possibilité de monter une partie en télésiège.

Retour : par le tunnel du Fréjus, vers 21h00.

Coût : transport (bus), hébergement, repas du samedi soir et dimanche midi : 110 à 130 € par personne selon le nombre de participants.

Inscription : au 04 50 04 37 25 ou sur le site

upduvuache@gmail.com

Conférences dans le cadre UP : du Big Bang à Internet

Dans le cadre de son programme 2010/2011, l'Université Populaire du Vuache au Salève a organisé un cycle de 5 conférences /débat sous forme de feuilleton intitulé : « Du Big bang au 21^{ème} siècle » et « **D' où venons-nous ? Où allons-nous** »

Les participants à l'unanimité ont été très intéressés et enthousiasmés par ce programme dont les supports vidéos ont pu être communiqués à chacun.

Quelques rappels du comportement citoyen !

Déjections canines

Il est fait **obligation** aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement, **par tous les moyens appropriés**, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur **tout** ou partie de la voie publique. Selon **l'article R.610-5** du code pénal, le non respect de cette règle élémentaire d'hygiène est passible d'une amende.

L'un de nos agents, dûment assermenté, ainsi que les agents de la Police Nationale sont habilités à dresser un procès-verbal aux contrevenants sur le fondement de l'article.

Pensez aux enfants qui jouent et aux agents techniques qui tondent les espaces verts !!!

A ce sujet, **2 distributeurs à sachets pour déjections canines** vont être posés sur la commune, l'un vers le terrain de jeux et l'autre près du Centre ECLA.

Moi, mon maître m'a appris la propreté !



Les feux

Arrêté municipal n° 543

Article1 : Les feux effectués par les particuliers sur leur propriété pour éliminer les déchets végétaux secs ne sont **autorisés** que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Article2 : Il est **interdit** de brûler tous végétaux, notamment les **végétaux verts**, susceptibles de provoquer des fumées importantes et nuisibles pour le voisinage. Ceux-ci doivent être portés à la **déchèterie** qui est prévue pour accueillir ce type de déchets.

Article3 : Il est fait expressément **interdiction** de brûler des matières dont la combustion provoque des **émanations nocives** et des **fumées intolérables** à la **santé publique**, telle que des matières plastiques, synthétiques ou pneumatiques.

Article4 : En toutes circonstances, le foyer devra faire l'objet par son auteur d'une **surveillance constante** aux fins de prévenir tous risques de propagation à la végétation environnante. Une recommandation particulière à la vigilance est faite en période estivale de **sécheresse** propice à la propagation des incendies.

Les nuisances sonores

Extrait de l'arrêté préfectoral n°324 DDASS/2007

Article2 : Les **travaux de bricolage et de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autres engins bruyant **ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992

Nul n'a le droit **d'importuner** ses voisins de jour comme de nuit.

Les auteurs de **bruits** dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis et condamnés (contravention) au versement d'une **amende** et éventuellement de dommages et intérêts.

La nuit (de 22 heures à 7 heures), il s'agit de **tapage nocturne**, sanctionné par le code pénal.

Vie Economique

CRÊPERIE

Pti Billig

Pizzas

Galette bretonne et crêpes sucrées

06 99 20 07 55

KLECKER Didier, Gerant

Il est à votre disposition tous les mercredis, de 17h à 21h30, sur le parking du centre ECLA.

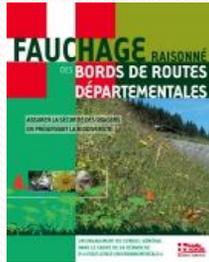
STAND de produits laitiers : La Ferme du Pré Luison de CHAUMONT

vous propose ses produits tous les samedis matin, sur le parking du Centre ECLA en collaboration avec l'AMAP de M. et Mme DOUCET, maraîchers.



Le fauchage raisonné

Conscient du potentiel biologique des bords de route, le Conseil général de la Haute-Savoie a décidé en 2009 d'adapter ses pratiques. L'objectif est de mettre en place un fauchage raisonné, permettant de concilier sécurité des usagers et préservation de la biodiversité locale. Le fauchage des talus a ainsi été retardé **après le 15 août**.



Fauchage raisonné = Cycles biologiques préservés

Le printemps est arrivé... L'été continue!

Pensez à composter vos déchets de jardin et de cuisine. Pour ce faire, la CCG propose à ses habitants d'acquérir pour 15 € un composteur. Celui-ci vous permettra d'éliminer vos déchets organiques tout en limitant les nuisances visuelles. Pour commander le composteur : www.cc-genevois.fr



Solidarité

En écho au mot du maire de la lettre N°12 concernant le Japon, une habitante nous informe que la fondation de France propose sur son site de faire des dons.

<http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Aider-les-personnes-vulnerables/En-urgence-et-post-urgence/Solidarite-Japon> MERCI POUR EUX!

Le transport public près de Vulbens



Avec la Ligne D, tous les mercredis, samedis et dimanches, vous pouvez vous rendre à Vitam' Parc ! Pour consulter les horaires de passage près de chez vous : **Guide 2011 des transports publics** en Mairie.

Pour toute question relative au transport, contacter Anne Ponchon au 04 50 95 91 84 ou mobilite@cc-genevois.fr

Vous souhaitez mutualiser votre transport : covoiturez ! Grâce au site covoiturage.cg74, vous trouverez la voiture et le trajet qui vous conviennent ou vous déposez votre demande pour trouver un compagnon de partage. Cette solution présente un avantage économique non-négligeable. Pensez-y !

Don du Sang

N'oubliez pas la prochaine collecte car les stocks ne sont pas très importants sur le plan national. Il faut que chacun fasse un effort pour les augmenter.

Rejoignez-nous donc **vendredi 2 septembre 2011** à Valleiry, Espace FOL de 16h30 à 20h. Merci à tous et à bientôt



Recensement des travailleurs frontaliers

Afin de prétendre à la subvention allouée par le Conseil Général de Hte Savoie, issue de la Compensation Financière Genevoise, la commune doit fournir chaque année en septembre la liste des habitants de Vulbens qui travaillent en Suisse quelle que soit leur nationalité ou bi-nationalité : le montant de celle-ci étant calculée au prorata du nombre de frontaliers habitant sur la commune.

Pour 2010 celle-ci s'est élevée pour Vulbens à 279 174 € soit 1033.98 €/frontalier.

Alors prenez contact avec la mairie afin de vérifier si vous êtes bien enregistré, surtout si vous venez d'emménager ou si vous avez récemment acquis le statut de frontalier. Toute omission ou déclaration incomplète pénalise le budget de votre commune. Nous vous remercions par avance .

Relevés météorologiques 2011

Hauteur de pluie en m/m

janvier	février	mars	avril	mai	TOTAL
64	43	39	11	25	182

A VOS AGENDAS

❖ **14 Juillet** : Repas et feux d'artifice

❖ **11 septembre**
Vide grenier organisé par les Pompiers du Vuache
Renseignements et inscriptions au 04.57.22.39.05



La foule ... sur le sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » !

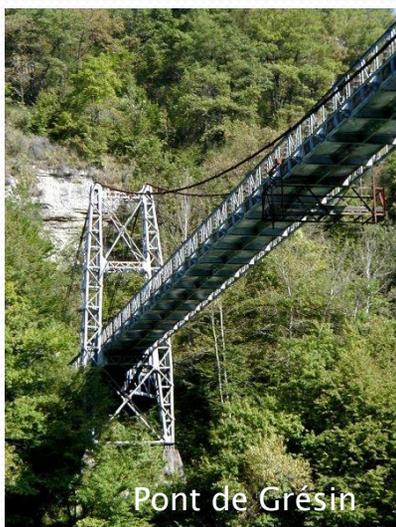
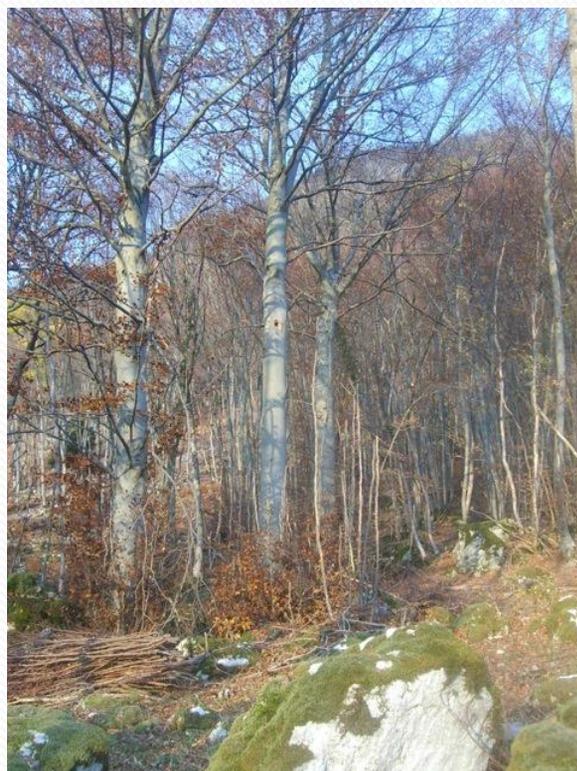
Dans le cadre de la semaine du développement durable, qui s'est tenue du 1^{er} au 7 avril 2011 dans le canton de Saint-Julien en Genevois, la MJC du Vuache et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) ont organisé une sortie découverte sur le Sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » (communes de Clarafond-Arcine et d'Eloise).

Le **samedi 2 avril 2011**, sous un soleil généreux et dans une chaleur inhabituelle pour un début avril, une cinquantaine de personnes âgées de 7 à 77 ans, s'étaient données rendez-vous à 8h30 sur le parking du Centre ECLA de Vulbens, pour un covoiturage. A 9h, sur le parking du « Crêt du Feu » (départ du sentier), les randonneurs étaient accueillis par Jacques BORDON, naturaliste et débutaient le parcours de 12,5 km, en commençant par le panneau d'information n°16, situé dans les hauteurs du hameau d'Arcine : « *Le paysage, un héritage géologique* ».

Ainsi tout au long de la journée, la balade était ponctuée de nombreuses pauses, permettant aux participants de mieux connaître la faune et la flore locales, de découvrir les histoires et les légendes de la région ou encore de comprendre l'origine des roches.

A 12h30, au pied du panneau n°8 : « *Les oiseaux le long du Rhône* », un pique-nique « canadien » de produits locaux était organisé dans une ambiance très conviviale. A l'ombre des arbres, bercés par les reflets bleu turquoise des eaux du Rhône, les participants pouvaient apprécier les nombreux mets préparés pour l'occasion. La fin du déjeuner était consacrée à la découverte du site, avec les spectaculaires « Tines de Parnant » et le pont suspendu de Grésin.

De retour vers 16h30 et après six bonnes heures de marche, les randonneurs ne cachaient pas une certaine fatigue mais nous confiaient leur joie d'avoir pu participer à cette belle journée.



Pont de Grésin



Tines de Parnant



Sortie nature dimanche 12 juin 2011 du SIPC

Dans le cadre 2011 déclarée « **Année internationale de la forêt** » en collaboration avec le Conseil Général 74, le SIPC a organisé une sortie nature ouverte à tous, le dimanche 12 juin sur le site ENS « Espace Naturel Sensible » de la forêt du Vuache.

Le naturaliste Jacques BORDON et Christian PREVOST Agent de l'Office National des Forêts (ONF), Dominique (demander le nom exact à Stéphane) bénévole de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont répondu présents pour accompagner le long des sentiers de randonnée les visiteurs courageux en ce dimanche de Pentecôte. Une trentaine de randonneurs équipés attendaient devant le Centre ECLA, le départ fixé à 9h en ce matin frais mais clément déifiant les prévisions météorologiques les plus pessimistes.

Après l'organisation, du co-voiturage et la présentation de cette journée le groupe s'est donné rendez-vous au parking de l'autoroute pour être à « pied d'œuvre ». Tout au long du parcours seront évoqués, la châtaigneraie du Vuache la géologie du sol, l'historique de la plantation des conifères, leurs maladies, leur avenir, le travail et le rôle de l'ONF (entretien, prévention, conservation sur les parcelles communales) et la présence des oiseaux forestiers au gré de leurs cris ponctuels. Les points de vue magnifiques qui jalonnent le site ont fait le bonheur des promeneurs photographes.

L'heure du repas approchant, le site de Sainte Victoire n'étant qu'à une « encablure de marche », il fut décidé d'aller "tirer le repas du sac" au pied du monument datant de 1853, auquel est accolé la légende de Sainte Victoire qui aurait enjambé le Rhône pour rejoindre LEAZ. Le retour en direction de CHEVRIER fut un peu plus périlleux lors de la descente par le chemin rocheux très pentu, mais arrivé au pied du VUACHE, tout le monde fut soulagé et heureux de cette journée conviviale et enrichissante passée ensemble.

La gestion de la forêt en tenant compte de la faune et la flore, la sensibilisation des usagers au respect du massif est un des buts de cette journée dans la forêt du VUACHE. Et pour l'anecdote : la participante la plus âgée avait 90 ans !



*Concert à la Chapelle de CHEVRIER
Dimanche 17 Juillet
à 18 h 00*



*Récital de harpe par
Esther Sévérac*

Entrée libre - Chapeau au bénéfice d'Escapade

*Esther est une jeune harpiste professionnelle qui
habite Chevrier.*